Procès-verbal n° 12 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 22/3/24	
À :	
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	MRS COLLAVOLI M – BOUILLET – ROMIEUX – LAUGIER – BOUTADE – NICOLAS - CABARDOS

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 11 de la réunion du 1/3/24

****

INDISPONIBILTES ARBITRES

- MR CHERRARED F : le 17/3
- MR MSIRDI M : le 17/3
- MR MOHAMMEDI A : arrêt 3 semaines
- MR CASTRO C : jusqu'au 6/5/24
- MR BEGEL L : le 10/3
- MR BENYEBKA K : le 17/3
- MR GRAU A : les 16,17,23 et 24/3
- MR WAHABI Y : les 16 et 17/3

DEMANDE D'ARBITRES

- SC ANDUZE : match du 24/3
- ST HILAIRE LA J : match du 17/3
- AS ST PRIVAT : match du 7/4
- RC ST LAURENT DES A : MATCH DU 24/3
- AS STE ANASTASIE : match du 24/3
- GAZELEC G : match du 23/3

COURRIERS RECUS

- MR ROMIEUX C : absence d'un arbitre
- MR TAREK NH : concernant ses désignations
- MR FARCY F : nouvelle adresse
- MR ABDELALIZ M : concernant absence du 17/3
- MR GAOUI S : concernant son absence du 3/3
- MR ROMIEUX C : concernant un arbitre
- MR FC LANGLADE : concernant la désignation d'un arbitre
- MR BONFANTI E : nouvelle adresse
- MR MOULKHALOUA A : absence à la réunion du 19/3
- MR JSO AUBORD : annulation de 3 demandes d'arbitres
- MR ROMERA A : concernant ses dispos
- MR ABBADI J : concernant le match du 2/3
- MR BATOUW Z : concernant son match du 9/3
- MR ACADEMIE U : concernant un arbitre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance
Mr Cabardos Jean Louis